



Conseil d'établissement

Rapport annuel

2023-2024

Mot de la présidente du Conseil d'établissement

Chers parents, élèves, et membres de la communauté scolaire des Cavaliers,

C'est avec une grande fierté et un immense sentiment de gratitude que je m'adresse à vous en cette fin d'année scolaire 2023-2024 en tant que présidente du conseil d'établissement. Cette année a été riche en événements marquants et en réussites, et il me tient à cœur de souligner les efforts et l'engagement de toute notre communauté scolaire.

Tout d'abord, j'aimerais souligner le travail exceptionnel des enseignants, des professionnels, des employés du service de garde ainsi que du personnel de soutien qui, année après année, démontrent à quel point ils ont le bien-être de l'école et de nos enfants à cœur. À tous, félicitations pour cette résilience incroyable que vous démontrez jour après jour, mais surtout, merci pour tout ce travail accompli avec ardeur, passion et bienveillance. Il ne faut surtout pas oublier de mentionner la merveilleuse contribution des nombreux bénévoles et de l'Organisme de participation des parents (OPP) qui supportent les élèves dans leur quotidien.

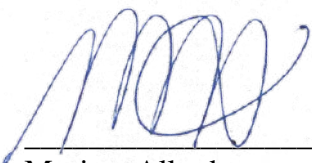
En octobre 2023, nous avons dit au revoir à notre directrice, Mme Caroline Gingras, qui a pris une retraite bien méritée après des années de dévouement et de service exceptionnel. Elle a été remplacée par Mme Line Sévigny, dont les nombreuses années d'expérience ont été un atout inestimable pour notre école. Grâce à ses compétences hors pair, Mme Sévigny a réussi à relever tous les défis qu'elle a rencontrés avec brio, et nous sommes confiants que son incroyable dynamisme et leadership continueront à enrichir notre école.

L'année 2023 a également été marquée par la grève des professeurs, un événement marquant dans notre parcours. Les enseignants se sont battus pour leurs revendications et ont réussi à obtenir un nouveau contrat de travail. Je tiens à remercier personnellement tous les professeurs pour leur engagement inébranlable. Ils jouent un rôle crucial en accompagnant nos enfants pendant les 180 jours de l'année scolaire, les soutenant à travers les apprentissages, qu'ils soient faciles ou parfois plus difficiles.

Ce fut un plaisir pour moi de présider le Conseil cette année, un travail qui a été grandement facilité par l'importante contribution et collaboration des autres membres du Conseil sans qui, tout ce travail n'aurait pas pu avoir lieu. Ce fut un plaisir de travailler et d'échanger sur divers sujets avec vous sur une base mensuelle.

En conclusion, c'est avec un grand plaisir que nous présentons ce rapport annuel du conseil d'établissement de l'École des Cavaliers 2023-2024 qui souligne l'engagement de l'ensemble des membres de l'école dans la poursuite du succès de ses élèves. Je tiens encore à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel de l'école, les bénévoles, les parents et les membres du conseil d'établissement pour leur implication et leur dévouement constant. Grâce à vous, nos jeunes bénéficient d'un environnement d'apprentissage des plus ludique et stimulant.

N'hésitez pas à partager vos idées et suggestions, car votre participation est essentielle pour le succès de notre école. Je vous souhaite à tous une année scolaire 2024-2025 remplie de succès, de découvertes et de bonheur.



Myriam Allard
Présidente

École des Cavaliers

Directrice :	Madame Line Sévigny
Directrice adjointe :	Madame Mélanie Duguay
Secrétaire :	Madame Christine Gurguis
Agentes de bureau :	Madame Claudia Diaz
Technicien au Service de garde :	Madame Eli Afefa Agboli / Monsieur Marc Rousson
Clientèle 2022-2023 :	610 élèves
Enseignant(e)s :	30 enseignants et 9 spécialistes
Professionnels :	5 (partagés entre plusieurs écoles)
Personnel de soutien :	11

Structure du Conseil d'établissement

Le CÉ se compose de cinq membres parents et de cinq membres du personnel ainsi que de la directrice de l'école. Il y a également 2 membres parents substitués qui ont été désignés lors de l'assemblée générale en septembre 2023. Aucun membre de la communauté n'a été identifié cette année.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique (LIP), durant l'année scolaire 2023-2024, les membres du CÉ se sont réunis à six reprises dans une ambiance conviviale et proactive où l'ouverture, le respect et la collaboration étaient au rendez-vous. Les réunions de cette année ont été organisées de manière hybride, alternant entre des rencontres virtuelles et en personne.

Membres du Conseil d'établissement

Membres parents:

Myriam Allard
Marie-Paule Boucher
Céline Monfils
Jean-François Poirier
Maryse-Anne Chevrier

Membres du personnel:

Eli Afefa Agboli
Rebecca Charles
Claudine Clément
Maxim Belzil
Julie-Anne Blanchard

Membres parents substitués :

Jolyane Meloche
Judith Lachance

Directrice:

Line Sévigny

Directrice adjointe :

Mélanie Duguay

Assemblée générale

L'assemblée s'est tenue le 14 septembre 2023. Les résultats de la rencontre ont été publiés comme information aux parents.

Bilan financier

Le budget de 750 \$ alloué au Conseil d'établissement par le CSSPO a été entièrement utilisé pour offrir un repas léger aux nombreux bénévoles et membres du conseil d'établissement lors de la soirée de reconnaissance des bénévoles, ainsi que pour l'achat de fournitures administratives nécessaires aux rencontres du conseil d'établissement (stylos, cahiers de notes, surligneurs, etc.).

Bilan des activités

Voici la liste des dossiers, projets et activités sur lesquels les membres du CÉ se sont penchés cette année.

Ont été adoptés :

- Budget de fonctionnement du CÉ 2023-2024
- Règles de régie interne du CÉ 2023-2024
- Cadre budgétaire 2023-2024
- Calendrier de travail 2023-2024
- Résolution concernant l'utilisation du cellulaire dans les locaux de l'école
- Rapport annuel des activités du conseil d'établissement 2022-2023

Ont été approuvés :

2023-2024

- Modalités d'organisation des contenus en éducation à la sexualité 2023-2024
- Modalités d'enseignement d'orientation scolaire du 3e cycle 2023-2024
- Frais et sorties du service de garde 2023-2024
- Coûts et activités parascolaires 2023-2024
- Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2023-2024
- Changement de prix pour la participation des élèves aux journées pédagogiques 2023-2024
- Projet éducatif 2023-2024
- Campagne de financement des finissants et classes DM
- Fermeture du service de garde pendant la semaine de relâche du mois de mars 2024
- Prix pour la location du gymnase et des classes de l'école des cavaliers
- Services extrascolaires 2023-2024 (Karaté, Ski alpin)
- Programmation des activités de fin d'année 2023-2024

2024-2025

- Choix de la compagnie pour les agendas 2024-2025
- Choix de la compagnie pour les photos scolaires 2024-2025 (Studio Bulle)
- Code de vie 2024-2025
- Code de vie – Conséquence de l'utilisation du cellulaire dans les locaux de l'école
- Date de l'assemblée générale 2024-2025

- Dîners-pizza 2024-2025
- Frais demandés aux parents pour 2024-2025
- Fournisseur des dîners pizza 2024-2025
- Grille-matières 2024-2025
- Guide de fonctionnement du service de garde incluant les dates d'ouverture et de fermeture du service 2024-2025
- Fermeture du service de garde la journée du 6 janvier 2025
- Listes des effets scolaires, cahiers d'activités et frais demandés aux parents 2024-2025
- Nouveau protocole d'entente pour le traiteur Mazzola 2024-2025
- Sommaire du budget de l'établissement 2024-2025
- Ristourne pour le comité de bal des finissants provenant du Studio Bulle et service traiteur Mazzola
- Activités parascolaires automne 2024
- Choix des manuels scolaires et du matériel didactique 2024-2025
- Projet Plein-Air 2024-2025
- Établissement d'un fonds spécial inclusif pour permettre à tous les élèves de l'école de participer aux activités de l'école qui demandent un apport financier

Les membres ont été consultés :

- Les sujets pour consulter les élèves

Les membres ont été informés :

- Cour d'école et projets connexes
- Projet éducatif
- Projet plein-air
- Fête des finissants 2023-2024
- Clientèle 2023-2024
- Redéfinition des bassins pour l'école 037
- Sécurité autour de l'école.
- Suivi au budget 2023-2024
- Formation obligatoire pour les membres du CÉ